

Séance du : 10 Mars 2022

n°01\_2022

**L'an deux mille vingt et deux, les dix mars à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme ADROIT Sophie est désignée comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :****Délégués titulaires :**

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Laurent HOURQUET, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Alain MERCIER, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA.

**Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :**

Mmes Catherine FEVRIER, Reine EXPER

Mrs Phillippe LASMAN, Hervé RAMONDA

**En exercice : 63****Présents : 29****Avaient donné pouvoir :**

Jean-Pierre BOMBAIL à Pierre BODIN ; S.KONDRYSZYN à Serge BARTHES ; Serge CAZENAVE à E.VILESPY ; Alain ITIER à Jean-Luc GOUXETTE,

**Nombre de voix : 33****Excusés :**

Mmes Judith ARDON, Maryline BEAUDONNET, Alexia BOUSQUET, Sandrine CAMPGUILHEM, Evelyne CESSSES, Véronique CORROIR, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Marie-Hélène VAUTHIER

Mrs Philippe BARBASTE, Jean-Pierre BOMBAIL, Christian CAMINADE, Serge CAZENAVE, Dominique GUIRAUD, Philippe HEDIN, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Pierre MONOD, Christophe PRADEL, Michel PUJOL

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - T  
Courriel : contact@payslauragais.com**REÇU EN PREFECTURE****le 18/03/2022**

Application agréée E-legalite.com

**Objet : Recrutement d'un agent d'entretien en accroissement saisonnier d'activité**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3-I.2° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Monsieur le Président rappelle qu'un Adjoint Technique 2ème classe avait été recruté pour assurer des missions d'entretien des locaux administratifs du PETR du Pays Lauragais avant les travaux.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité suite à la réintégration de l'équipe technique dans les locaux administratifs du PETR après leur réhabilitation ;

Le Président décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 19 avril 2022 au 18 octobre 2022 inclus.

Cet agent assurera des missions d'entretiens des locaux administratifs à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 6 heures.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Après délibération, le Comité syndical DECIDE, à l'unanimité :**

1°) d'adopter la proposition du Président ;

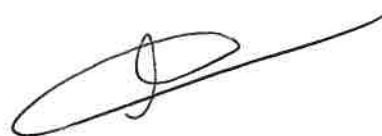
2°) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à recruter des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3-I.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

3°) de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet Lauragais, le 10 mars 2022

**Le Président**



**Gilbert HEBRARD**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - T

Courriel : contact@payslauragais.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-031-200050308-20220310-01\_2022-DE